



## AVIS d'APPEL PUBLIC à la CONCURRENCE

1. COLLECTIVITE CONTRACTANTE : VILLE de MURET (31600)
2. POUVOIR ADJUDICATEUR du MARCHE : Monsieur le MAIRE
3. OBJET de la CONSULTATION : MAÎTRISE d'ŒUVRE de l'OPÉRATION de réalisation des abords du futur complexe cinématographique de Muret : création d'un parvis, construction d'un parking aérien et souterrain.

**Compétences requises :** A minima, l'éventuel groupement comprendra un Architecte inscrit au Tableau de l'Ordre des Architectes,, un Urbaniste, un Paysagiste, un Bureau d'Etudes Techniques VRD-infrastructure.

4. PROCÉDURE DE PASSATION : PROCEDURE ADAPTEE RESTREINTE (ART 28 & 74 – II - CMP) MAPA 2012/050 PI
5. Critères de Sélection des Candidatures et d'Attribution du Marché (voir R.C) :

### CANDIDATURE :

- Régularité de la situation Administrative, juridique, fiscale et sociale,
- Moyens humains : qualifications ou équivalents et compétences - expériences professionnelles- compositions de l'équipe projet
- Moyens matériels : déclaration indiquant les moyens en personnel, en matériel notamment informatique
- Références des principales missions de maîtrise d'œuvre de même nature et au moins de même importance et notamment en aménagement urbain circulé et parkings aériens et souterrains
- Attestation d'assurance R.C et R.P en cours de validité.

Critères de sélection des candidatures :

- Qualifications et compétences de l'équipe/ Adaptation des moyens humains à l'opération : 30 %
- Nombre et qualité des références fournies : 30 %
- Une note d'intention sur la Méthodologie) : 40 %

Nombre de candidatures retenues : 3

Les trois candidats retenus devront présenter leur offre et réaliser la prestation niveau esquisse+  
Si dossier complet et conforme, allocation d'une indemnité de 8.000 € HT

6. Retrait du Dossier de Consultation :

→ Service des Marchés Publics : demande écrite par Fax au N° 05.61.51.95.41

→ Retrait sur le site : <https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/>

(en cas de difficulté n'hésitez pas à appeler le 08 25 00 13 26)

7. Enveloppe financière prévisionnelle consacrée à cette opération : 3.000.000 € HT

8. Dépôt de la réponse:

→ Monsieur le Maire – Service des Marchés Publics : HOTEL de VILLE - 27, rue Castelvielh –  
BP 60207 - 31605 MURET CEDEX

9. Caractéristiques du Projet

Le présent projet consiste d'une part à aménager les abords du futur cinéma en entrée de Ville, et d'autre part à proposer une cohérence d'ensemble (volumétrie, ambiance, règle de constructibilité ...) sur l'ensemble de l'entrée de ville.

Les abords du cinéma devront comporter :

- De **300 à 350 places de parking** en aérien et en souterrain (1 niveau)
- les ouvrages d'accès à la parcelle conformément aux études de faisabilité réalisées
- un parvis ou espace de vie
- une proposition d'implantation et d'insertion de deux bâtiments de restauration de 250 m2 environ.  
(Ces bâtiments seront construits ultérieurement avec une autre Maîtrise d'œuvre)

10. **Forme juridique du Groupement éventuel des opérateurs économiques** : Si Groupement, l'Architecte sera mandataire et le Groupement sera solidaire
11. **Délai minimum de validité des offres** : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.
12. **MODALITES de FINANCEMENT et de PAIEMENT** : Financement sur Budget Principal de la Ville – Section Investissement - (fonds propres) - règlement par mandats administratifs payables sous 30 jours.
13. **Instance chargée des procédures de recours** : TRIBUNAL ADMINISTRATIF de TOULOUSE – 68, rue Raymond IV – BP 7007 – 31068 TOULOUSE Cedex 07 - ☎ 05 62 73 57 57 📠 05 62 73 57 40 – mail : [greffe.ta-toulouse@juradm.fr](mailto:greffe.ta-toulouse@juradm.fr) – web : [www.ta-toulouse.juradm.fr](http://www.ta-toulouse.juradm.fr)
14. **Précisions concernant les délais d'introduction des recours** : voir RC -
15. **DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES** : Mardi 2 octobre 2012 - 10 H.
16. **DATE d'ENVOI à la PUBLICATION** : Mardi 11 septembre 2012 -